

COMPOSTAGE PARTAGÉ EN JARDIN PUBLIC

PRINCIPES, PRE-REQUIS, FORMULAIRE DE DEMANDE, ETAPES DU PROJET

1) LES PRINCIPES VISÉS DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DE SITES DE COMPOSTAGE SUR L'ESPACE PUBLIC

Le mode de gestion préconisé a pour objectif, au-delà de proposer une solution de proximité pour réduire le poids de sa poubelle, d'inscrire ce projet dans le cadre d'une action collective de quartier et de favoriser ainsi le lien social et une démarche participative des habitants.

- L'installation de nouveaux sites en jardins publics s'établira de manière progressive dans le cadre d'un programme pluri-annuel ;
- Seul un nombre limité de jardins pourra être équipé. Les opérations qui verront le jour, constitueront des points d'appuis dans le cadre d'une phase encore expérimentale nécessaire avant la généralisation du tri à la source des biodéchets, prévue à compter de 2024 ;
- Les sites prioritaires seront ceux qui feront l'objet d'une dynamique citoyenne de quartier ;
- Enfin, le nombre de participants par site de compostage en jardin public sera limité, pour en faciliter sa gestion.

2) PRÉ-REQUIS À LA MISE EN PLACE D'UN SITE DE COMPOSTAGE

- Constituer un collectif d'habitants riverains de 30 foyers a minima ;
- Réserver l'accès aux riverains ne disposant pas de solutions en pied d'immeuble ;
- Accepter un nombre limité d'adhérents en lien avec la capacité du dispositif autorisé dans le jardin ;
- Désigner au sein du collectif d'habitants, une équipe de référents (3 a minima + 1 par 10 foyers supplémentaires) ;
- S'engager à assurer la gestion d'entretien des composts (brassages, retrait et distribution de compost mûr aux utilisateurs...) et la diffusion des bons gestes aux utilisateurs ;
- S'engager à suivre une formation proposée à titre gracieux par Toulouse Métropole (initiation et référent de site – selon référentiel métiers de l'Ademe).

Les participants n'auront aucune obligation d'utiliser tout le compost mûr.

L'accès n'est pas autorisé aux professionnels.

3) FORMULAIRE DE DEMANDE

Tout particulier intéressé à titre individuel ou représentant d'un collectif d'habitants d'un quartier attenant à un jardin public peut remplir le formulaire ci-après :

Date de la demande :

Porteur du projet, au titre de :

Collectif d'habitants Association Particulier

Coordonnées :

Civilité: Madame Monsieur

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Nom du quartier :

Adresse électronique :

Jardin (fermé ou ouvert) à proximité de chez vous (moins de 10/15 mn à pied) :

Jardin 1 (Précisez son Nom et adresse) :

Jardin 2 (Précisez son Nom et adresse) :

Suite du formulaire page suivante →

Avez-vous déjà constitué un collectif d'habitants ?

Oui Non

Si oui, combien de foyers, réunissez-vous ?

Disposez-vous d'une adresse mail spécifique à votre groupement, qui peut être communiquée aux autres riverains intéressés ? Si oui, merci de la préciser :

Commentaires :

Avez-vous des questions ?

Formulaire à retourner auprès de compostage@toulouse-metropole.fr

LES MENTIONS LÉGALES D'INFORMATION DES PERSONNES :

«Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des participations au compostage sur jardins ou espaces publics. Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la direction Déchets & Moyens Techniques. Les agents habilités sont destinataires des données qui seront conservées 1 an. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à Toulouse Métropole – Direction DMT – Régie Compostage – 6 rue René Leduc - BP 35821 - Toulouse Cedex 5 ou par email à compostage@toulousemetropole.fr. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.»

4) LES DIFFERENTES ETAPES DU PROJET – QUI FAIT QUOI ?

Étapes :

1. Toulouse Métropole créera les **conditions d'une rencontre** entre toutes les personnes mobilisées autour d'un même projet d'installation dans un quartier et ce afin de définir les différentes phases d'avancement du projet.
2. **Préparation** du projet
3. Soutien à l'**installation**
4. Visites d'**accompagnement sur le terrain**.

ÉTAPES	Le rôle des habitants-usagers	Le rôle de Toulouse Métropole (TM) et la mairie	Les étapes de validation
1. DEMANDE	<p>Se structurer en collectif d'habitants</p> <p>Identifier un interlocuteur porteur du projet</p>	<p>- Concertation entre les services TM et la mairie pour validation du site, de son emplacement, dimensionnement et de son intégration paysagère</p> <p>- TM organisera des temps de rencontre entre les personnes intéressées par le projet de compostage à l'échelle du quartier</p>	<p>Validation de TM</p> <p>Validation de la Direction des Jardins et Espaces verts de la ville</p>
2. PRÉPARATION DU PROJET	<p>Participation au temps d'information et de préparation du projet, organisé par Toulouse Métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion collective sur les règles de fonctionnement du site (accès au site, gestion des nouvelles inscriptions, gestion technique et suivi) - Identification des participants et des référents 	<p>Animation d'un temps d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des conditions de gestion d'un site - Animation pour faciliter la mise en place d'une organisation collective de gestion - Formations des référents (initiation et référent de site) 	<p>"Charte" d'engagement (en cours de modification)</p>
3. MISE EN PLACE	<p>Participation à l'installation du dispositif de compostage.</p>	<p>Financement et réalisation des principaux aménagements</p> <p>Accompagnement à l'installation : montage du dispositif, remise des outils et formations au compostage.</p>	
4. SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un registre de suivi et des interventions - Tenue du listing des adhérents (nouveaux, abandons, en attente) - Information et mobilisation des participants autour de temps d'interventions et de rencontres 	<p>Suivi technique</p> <p>Analyse des données de terrain et des bilans</p>	<p>Bilan annuel</p>